



# ValaisTennis

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*



## Règlement concernant le Circuit Valaisan de Doubles

**Saison 2023**



**ValaisTennis**

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*



**ValaisTennis**

Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis

## TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>3</b>
<b>I. DISPONIBILITÉS GÉNÉRALES.....</b>	<b>4</b>
<b>ART. 1 PARTICIPANTS .....</b>	<b>4</b>
<b>ART. 2 ORGANISATION .....</b>	<b>4</b>
<b>II. DÉROULEMENT .....</b>	<b>5</b>
<b>ART. 3 TOURNOIS .....</b>	<b>5</b>
<b>ART. 4 CATÉGORIES DE JEU .....</b>	<b>6</b>
<b>ART. 5 ATTRIBUTION DES POINTS .....</b>	<b>6</b>
<b>ART. 6 DÉTERMINATION DES VAINQUEURS DU CIRCUIT VALAISAN DE     DOUBLES</b>	<b>7</b>
<b>ART. 7 PRIX .....</b>	<b>8</b>
<b>ART. 8 RÉCLAMATIONS ET CAS NON PRÉVUS PAR LE RÈGLEMENT.....</b>	<b>8</b>



**ValaisTennis**

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*

## I. Disponibilités générales

### Art. 1 Participants

Le Circuit Valaisan de Doubles est ouvert à tous les joueurs et toutes les joueuses, avec une licence dans un club valaisan, classés de R1 à R9. Les joueurs et les joueuses domiciliés en Valais avec une licence individuelle sont également autorisés à participer au Circuit Valaisan de Doubles.

### Art. 2 Organisation

Les Circuits Valaisans sont de la compétence et de la responsabilité de Valais Tennis (ARVST), laquelle est seule apte à juger toute contestation.



**ValaisTennis**

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*

## II. Déroulement

### Art. 3 Tournois

Les responsables tournois des clubs ont jusqu'au 1 février de chaque année pour faire la demande que leur tournoi fasse partie du Circuit Valaisan de Doubles.

La commission du Circuit Valaisan sélectionne les tournois faisant partie du Circuit Valaisan de Doubles, choisit chaque année le tournoi qui sera retenu comme Championnat Valaisan de Doubles et établit le calendrier des tournois pour la nouvelle saison et publie celui-ci au courant du mois de mars.

Ce calendrier peut être revu et modifié d'année en année. Il sera tenu compte dans l'établissement du calendrier des catégories de jeu, de la participation habituelle ainsi que de la position géographique des tournois.



**ValaisTennis**

Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis

## Art. 4 Catégories de jeu

Les catégories de jeu prises en considération pour le Circuit Valaisan de Doubles sont les suivantes :

- Doubles Messieurs MD R1-R9
- Doubles Dames WD R1-R9
- Doubles Mixtes DM R1-R9

## Art. 5 Attribution des points

L'attribution des points s'effectuera en fonction de la taille des tableaux par catégorie et selon l'échelle suivante :

Nombre de points	Taille du tableau	Vainqueur	Finaliste	½ finalistes	¼ finalistes	1/8 <sup>ème</sup> finalistes
Tournois	65 et plus	40	30	20	15	10
	33 et plus	30	20	15	10	-
	17 et plus	20	15	10	-	-
	16 et moins	15	10	-	-	-
Champ. VS	65 et plus	50	40	30	25	20
	33 et plus	40	30	25	20	-
	17 et plus	30	25	20	-	-
	16 et moins	25	20	-	-	-

Pour l'épreuve retenue comme Championnat Valaisan de double, les points seront majorés de 10 points aux pairs ayant obtenu des points.



**ValaisTennis**

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*

Tous les pairs doivent remporter un match et autrement que par w.o. pour obtenir des points.

Les paires composées avec une joueuse ou un joueur non autorisé n'obtiennent pas de point.

## **Art. 6 Détermination des vainqueurs du Circuit Valaisan de Doubles**

Les vainqueurs du Circuit Valaisan de Doubles sont la paire valaisanne qui a obtenu le plus de points obtenus sur les tournois de celui-ci dans leur discipline.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs paires valaisannes différentes, la priorité est donnée à la paire avec la somme des classements la plus basse.



**ValaisTennis**

*Association Régionale Valais Tennis  
Regionaler Verband Tennis Wallis*

## Art. 7 Prix

Les trois premiers de chaque discipline reçoivent des prix.

Les prix seront remis lors de la dernière épreuve de doubles ou par courrier aux différents participants et participantes.

## Art. 8 Réclamations et cas non prévus par le règlement

Les réclamations ou les cas non prévus par le règlement doivent être annoncés à la commission Circuit Valaisan de Valais Tennis à l'adresse e-mail [circuitvs@valaistennis.ch](mailto:circuitvs@valaistennis.ch) qui est la seule instance de décision.